



COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION LOCAL DU 12 AVRIL 2023 - DÉCLARATION LIMINAIRE

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Cette première séance du CSAL se tient quelques jours après une nouvelle grève qui a rassemblé des centaines de milliers de personnes lors d'une journée nationale interprofessionnelle sur les retraites où de nombreux corps de métiers étaient présents, ainsi que des jeunes scolarisés et des personnes retraitées.

Le Président de la République a confirmé le maintien de la loi Retraites avec le passage à 64 ans et les 43 années de cotisation malgré la revendication de son retrait par l'ensemble des organisations syndicales et les millions de manifestants qui, depuis des mois, font grève et manifestent dans le calme et la dignité. Loin d'être une réforme «*d'équilibre, de justice et de progrès*», cette **Loi Retraites** va contribuer à aggraver les inégalités.

Le Président de la République dit ainsi «**écouter la colère**» des Français après l'adoption contestée du texte par un 49-3 au Parlement, tout en affirmant que «la foule» n'a pas de «légitimité» face aux élus de la République et, comme s'il ne se passait rien, il déclare que cette loi poursuivra le chemin parlementaire... Le gouvernement espère que tout cela va se régler en lançant un débat sur la pénibilité du travail des seniors alors qu'il va réduire encore la possibilité pour des millions de travailleurs de partir en retraite en bonne santé... Il n'a eu de cesse de minimiser la crise sociale et politique actuelle dans le pays en la réduisant à une incompréhension.

Et pourtant, la colère ne faiblit pas ! L'attitude et les propos hors-sol et offensants du Président de la République l'ont renforcée. Elle se traduit, par une déferlante de manifestants pour exiger le retrait de cette réforme des retraites injuste. Les agents de la DGFIP se mobilisent ainsi depuis le 19 janvier, date de la 1ère journée d'action et étaient présents ce jeudi 6 avril à la 11e journée de mobilisation; les agents sont toujours fortement impliqués.

Partir plus vieux à la retraite, après des années de travail, avec des pensions toujours plus réduites, voilà le projet du gouvernement. Cette réforme injuste frappera encore plus durement les salariés du privé comme les agents du public, qui ont commencé à travailler tôt, les femmes et les agents les moins rémunérés.

Pourtant, les chiffres sont clairs et le système par répartition n'est pas en péril. **Plutôt qu'augmenter l'âge de départ à la retraite, il serait bien plus efficace d'augmenter les salaires, les rémunérations et par conséquent les cotisations sociales, seule réponse efficace à la crise de pouvoir d'achat que nous traversons dans un contexte de forte inflation.**

Concernant cette première réunion du CSAL, nous ne pouvons débiter celle-ci sans rappeler la nécessaire obligation de poursuivre et d'amplifier notre travail en matière de santé, sécurité et conditions de travail de l'ensemble des agents et agents du ministère.

Ce dernier n'est plus assuré, depuis le 1er janvier au sein de cette formation spécifique.

La disparition des CHS-CT et surtout la mise en place des CSA et FS nous posent encore, à ce jour, de nombreuses questions.

Depuis des années, notre ministère connaît des transformations de fond et de forme concernant nos missions et structures: restructurations incessantes, Nouveau Réseau de Proximité, fusions à tour de bras, fermetures de structures, création de méga-structures, dématérialisation à pas de charge...

Toutes ces évolutions ont des conséquences sur nos métiers, nos savoir-faire, notre service public de proximité. Peu à peu le sens de notre travail est interrogé et nos conditions de travail se dégradent.

Concernant la mise en place des **CSAL et FS**, malgré l'absence de règlement intérieur type, ils peuvent se tenir conformément à la note DG du 05/12/2022.

Notre organisation syndicale déplore toutefois l'absence de règlement intérieur alors qu'un décret du 20 novembre 2020 prévoit les conditions de fonctionnement des CSAL.

Nous regrettons également que la formation proposée, portant sur la présentation de ces nouvelles instances, ne se déroulera que fin mai...

Suite au drame survenu le 21 novembre dernier dans le Pas-De-Calais la DG a réitéré son attachement à toutes les questions portant sur les conditions de travail. Elle a souhaité ainsi organiser un «*cycle resserré de discussions sur les conditions d'exercice des agents en charge de la mission de contrôle fiscal, dont l'objet portera, notamment, sur les mesures de prévention, de protection et de sécurité juridique des agents, l'identification des risques, ou encore la gestion et le traitement des incidents*».

La CGT Finances Publiques rappelle que, si rien ne justifiait les évènements du lundi 21 novembre, la violence grandissante envers les fonctionnaires et au cas particulier des Finances Publiques se nourrit aussi de la portée des propos des responsables politiques.

Tout ce qui atteint le consentement à l'impôt par des attaques continuelles, comme le fonctionnaire «*bashing*», l'assimilation du fonctionnaire à un coût social, (et ce depuis des années), participe au dénigrement des personnels de la DGFIP, décomplexe et cautionne les actes de violence inadmissibles qu'ils subissent tous les jours.

Nous ne sommes pas responsables de la violence des politiques économiques et sociales du gouvernement.

Le sentiment d'injustice fiscale est criant : entre la crise Covid, l'inflation et les coûts énergétiques, les entreprises, surtout les plus petites, sont souvent en situation précaire et en grandes difficultés financières. Les propos du Président de la République sur la «*douille*» sont encore très présents dans nos esprits.

Quand les salaires stagnent, que le chômage augmente, mais que les prix montent, les services publics protègent normalement les plus faibles. Ce service public est d'ailleurs le «*seul patrimoine de ceux qui n'en ont pas*» !

Or les services publics sont de moins en moins nombreux, faute d'effectifs, et de moins en moins efficaces, alors que les impôts ne baissent pas. Les ingrédients sont finalement tous là pour que la tension augmente entre la DGFIP et les contribuables...

Les milliers d'emplois supprimés à la DGFIP, depuis la fusion, y compris dans le contrôle fiscal, les suppressions d'implantations fiscales, la relation de confiance laissant croire au contribuable que les contrôles sont une incursion inadmissible dans sa vie et dans ses comptes, ont également préparé le terrain.

Le gouvernement et la DGFIP sont donc largement responsables du climat délétère envers les fonctionnaires et les corps de contrôles, et à ce titre, nous avons d'ailleurs maintes fois tiré la sonnette d'alarme !

Le datamining et la casse des services de programmation (PCE, BCR et des SIE de proximité) nuisent de manière générale à la qualité des informations fournies aux vérificateurs.

De même, la course à la statistique complique les relations avec les contribuables.

Pour terminer, suite au discours du 31 mars dernier de M ATTAL, dont la vidéo est actuellement en ligne sur ULYSSE, qui fait suite au GT sur la sécurisation des missions des agents du contrôle fiscal, nous souhaitons connaître les réflexions que vous allez engager avec l'ensemble des agents en contact avec les usagers afin de permettre la sécurisation de leurs interventions. Quelles mesures concrètes d'application immédiate ont été décidées au niveau de notre DIRCOFI ?.